

Cahiers du LARJE / Working papers / n° 2012-3

La Nouvelle-Calédonie entre dépendance et indépendance
– La question de l'équilibre du compte courant –

Auteurs : Florence Huart et Gaël Lagadec

Résumé :

La Nouvelle-Calédonie présente le paradoxe d'être un territoire / un pays en voie d'émancipation, malgré un régime de changes fixes avec l'euro et une très forte dépendance vis-à-vis de la métropole. Le commerce extérieur calédonien est structurellement déficitaire. Dans ce contexte, cet article s'interroge sur l'ajustement de la parité de la monnaie locale avec l'euro permettant de stabiliser le solde des échanges extérieurs, dans l'optique d'une émancipation menée jusqu'au terme de l'indépendance. Le montant de l'ajustement nécessaire est évalué, puis sont discutées ses conséquences sociales.

Mots clés : taux de change d'équilibre, contrainte extérieure, élasticités du commerce extérieur, dévaluation, nickel.

JEL : F32, F41, H77.

Summary:

New Caledonia experiences the contradiction of being a territory / country on its way to emancipation, in spite of a fixed exchange rate with the euro and a strong dependence on France. Foreign trade of New-Caledonia is structurally in deficit. In this context, this paper evaluates the adjustment of the exchange rate of the local currency with the euro that is needed to stabilize the current account balance (or to avoid a worsening of the current account deficit). The size of the required adjustment is computed. Its social consequences are then discussed.

Key words: equilibrium exchange rate, external constraint, foreign trade elasticities, devaluation, nickel.

JEL: F32, F41, H77.

Décembre 2012

Cet article a bénéficié des relectures de Mathias Chauchat, Samuel Gorohouna, Yannick Lerrant et Catherine Ris, ainsi que de l'assistance de Marine Charles pour les données économiques.

La Nouvelle-Calédonie entre dépendance et indépendance

– La question de l'équilibre du compte courant –

Florence Huart¹

Gaël Lagadec²

1. Introduction

La Nouvelle-Calédonie est une des collectivités françaises du Pacifique (avec la Polynésie française et Wallis-et-Futuna). Le PIB de la Nouvelle-Calédonie était de 812 milliards de F.CFP en 2010, soit 6,8 milliards d'euros³. Depuis 1945, la monnaie ayant cours légal en Nouvelle-Calédonie est le franc CFP⁴, qui a une parité fixe avec l'euro (avec le franc français avant 1999). Les prix des produits calédoniens sont particulièrement élevés, supérieurs de 49 % à ceux de la métropole pour un panier de biens métropolitain (CEROM, 2012)⁵.

Les ressources propres au territoire sont les produits miniers, qui représentent l'essentiel des exportations (de 3 à 20% du PIB sur les quinze dernières années, en fonction des cours du nickel). En 2010, les exportations de produits miniers et métallurgiques représentaient 128 milliards de F.CFP, soit environ 1,07 milliard d'euros.

A cela s'ajoutent les transferts en provenance de la métropole, qui représentent en moyenne 18 % du PIB par an entre 1999 et 2009. En 2010, les dépenses directes de l'Etat représentent quant à elles 130 milliards de F.CFP, soit environ 16% du PIB. On peut ainsi observer un recul des dépenses directes lié au repli des soldes versées aux militaires. Les dépenses en personnel représentent 69 % des dépenses globales de l'Etat en 2010.

Des différents départements et territoires de l'outre-mer français, la Nouvelle-Calédonie est le seul officiellement engagé dans un processus d'émancipation. Ce processus prend naissance dans l'accord de Nouméa, signé le 5 mai 1998 entre l'Etat et les principaux partis politiques calédoniens et traduit ensuite juridiquement dans une loi organique⁶. Cet accord prévoit la tenue de trois référendums d'autodétermination de 2014 à 2018. Ces référendums signifient que le transfert à la Nouvelle-Calédonie des compétences régaliennes, « l'accès à un statut international de pleine responsabilité et l'organisation de la citoyenneté en nationalité seront proposés au vote des populations intéressées. Leur approbation équivaldrait à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie »⁷. Si la Nouvelle-Calédonie acquiert une pleine indépendance, elle ne pourra plus prétendre aux transferts publics métropolitains⁸.

¹ Laboratoire EQUIPPE. Adresse : Université Lille 1, Faculté des Sciences Economiques et Sociales, Cité scientifique, Villeneuve d'Ascq 59655 Cedex France. Courriel : florence.huart@univ-lille1.fr

² Laboratoire LARJE. Adresse : Université de la Nouvelle-Calédonie, BP R4, 98 851, Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie. Courriel : lagadec@univ-nc.nc.

³ Base de données de l'ISEE, l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques de la Nouvelle-Calédonie.

⁴ Ainsi qu'en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna. Le sigle CFP signifie « Change Franc Pacifique » (sigle XPF pour la dénomination internationale).

⁵ Pour cause de compétitivité insuffisante (exigüité du marché intérieur), la production locale est fortement protégée de la concurrence étrangère, par un grand nombre de taxes et quotas. Pour une analyse du protectionnisme calédonien et de ses conséquences, voir Perret (2002). Vue à travers l'indice *Big Mac*, la Nouvelle-Calédonie était considérée comme le cinquième plus cher pays au monde en 2007 (CEROM, 2008).

⁶ Loi du 15 mars 1999.

⁷ Préambule de l'Accord de Nouméa.

⁸ En tout cas certainement pas dans les mêmes montants, ni les mêmes formes (aide au développement, coopération économique, etc.). La Nouvelle-Calédonie pourrait négocier le maintien de transferts, mais il est vrai que la logique de l'émancipation est celle d'une moindre dépendance.

Cet article étudie donc les conditions de l'équilibre des échanges extérieurs de la Nouvelle-Calédonie, cet équilibre étant vu comme une condition préalable, ou à tout le moins connexe, à l'indépendance. Les conditions de cette autonomie (c'est-à-dire de l'équilibre extérieur obtenu sans aide extérieure) sont appréhendées par le taux de change. La fixité du taux de change n'étant probablement pas soutenable dans la perspective de la baisse des transferts, quelle devrait être l'ampleur d'un ajustement du taux de change ? Et quelles en seraient les conséquences ?

Après une présentation des grands traits du commerce extérieur calédonien (section 2), nous analysons, en référence aux théories du taux de change fondamental d'équilibre (FEER), l'ajustement monétaire nécessaire en fonction du tarissement des transferts métropolitains (section 3). Nous discutons ensuite les conséquences notamment sociales d'un tel ajustement (section 4). Nous en tirons des implications de politique économique en conclusion (section 5).

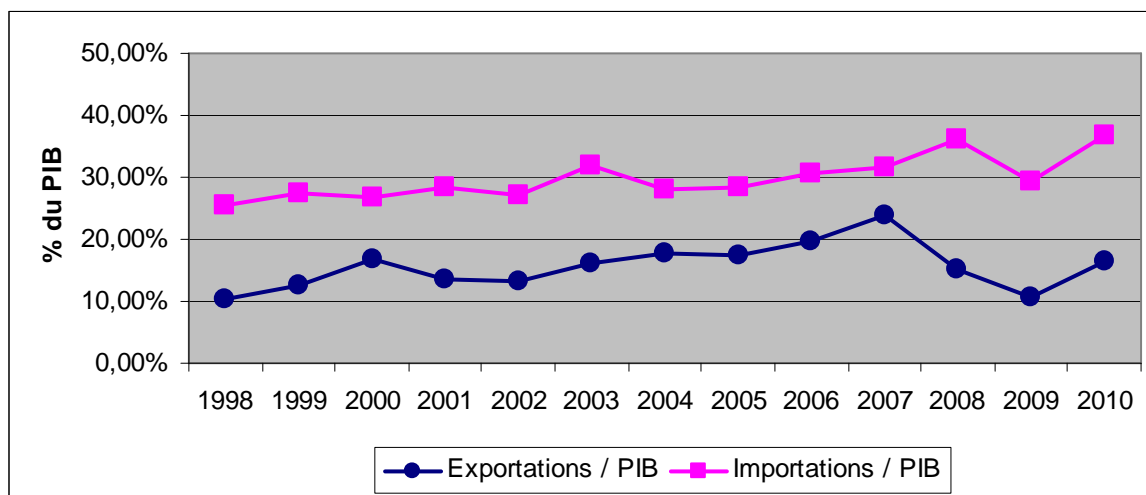
2. Le commerce extérieur calédonien

2.1. L'influence des cours du nickel

Le commerce extérieur de la Nouvelle-Calédonie est structurellement déficitaire, même si le taux de couverture s'est amélioré dans la période 2004 à 2007. Le déficit atteint en 2010 est un des plus élevés avec celui de l'année 2008 et représente 164 milliards de F.CFP. Ce niveau de déficit est dû à un écart important entre la hausse des importations (+84 %), notamment liée aux projets industriels miniers, et celle des exportations (+10 %) de la Nouvelle-Calédonie, soit 74 points d'écart.

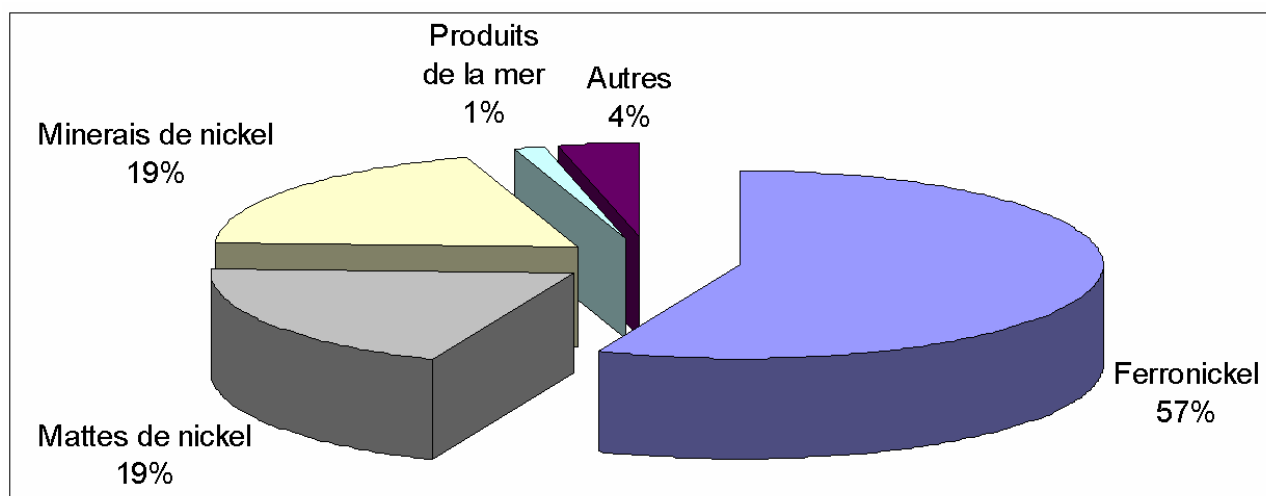
La figure 1 donne un aperçu de cette situation. Les exportations sont très majoritairement composées de minerais de nickel ou de produits du nickel (figure 2).

Figure 1. Évolution du commerce extérieur calédonien depuis 1998 (échanges de biens et services)



Source : ISEE.

Figure 2. Part du nickel dans les exportations calédoniennes de biens en 2010



Source : ISEE (2010).

Note : Les mattes sont des composés métalliques contenant, en moyenne, 75 % de nickel et 20 % de soufre. Les ferro-nickels sont des composés métalliques contenant, en moyenne, 25 % de nickel et 70 % de fer.

L'amélioration progressive du taux de couverture des importations par les exportations à partir de 2004 (figure 1) est mécaniquement liée à la hausse des cours du nickel (exportations et importations progressant au même rythme, le taux de couverture augmente) ; de même la baisse brutale du taux de couverture en 2008 suit la chute des cours à partir de mi-2007. Le pic des cours en 2007 est attribuable à des effets spéculatifs sur les matières premières (non limités au secteur du nickel) et à un mécanisme de transferts des capitaux spéculatifs de la bulle immobilière aux matières premières avec le début de la crise des subprimes. La chute des cours après le pic est un effet de la transmission de la crise à la sphère réelle (une moindre croissance mondiale signifie une moindre demande en acier inoxydable et donc en nickel). En 2007, les anticipations de croissance des cours se sont inversées et la baisse des cours est survenue brutalement.

2.2. L'importance des transferts

Selon des données de la Trésorerie Générale de Nouvelle-Calédonie et de l'ISEE de 2010, le montant des dépenses de l'Etat en Nouvelle-Calédonie s'élève, en 2009, à 134,2 milliards F.CFP. Ce montant passe à 129,5 milliards en 2010, soit une baisse de 3,5 % (Trésorerie Générale de Nouvelle-Calédonie, 2010).

La balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie en 2010 permet une lecture plus fine des transferts à partir des postes revenus et transferts courants.⁹ Le tableau 1 synthétise l'évolution de la balance des transactions courantes depuis 2002.

⁹ Le poste *revenus* de la balance des paiements recouvre les revenus du travail (rémunérations des salariés) et les revenus des investissements (investissements directs, investissements de portefeuille et autres investissements). Le poste *transferts courants* recense notamment les transferts (hors salaires) des administrations publiques et des collectivités territoriales. Il inclut également les prestations sociales (retraites notamment). Les montants recensés en ressources proviennent essentiellement des administrations publiques métropolitaines (majoritairement l'État).

Tableau 1. Évolution du solde des transactions courantes de la Nouvelle-Calédonie

	Crédits								
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Compte de transactions courantes	200 945	236 023	253 124	258 364	289 732	359 469	293 851	268 740	305 155
Biens	58 491	82 770	96 990	104 553	127 905	183 471	104 292	87 418	116 557
Services	44 248	45 308	46 772	36 502	43 113	47 363	47 493	42 840	49 296
Revenus	45 683	50 564	50 844	57 211	57 101	52 082	57 455	53 761	53 950
Transferts courants	52 523	57 381	58 518	60 098	61 613	76 553	84 611	84 721	85 353

	Débits								
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Compte de transactions courantes	214 538	239 952	228 469	269 155	329 094	385 101	409 426	339 490	444 217
Biens	135 669	148 842	141 582	157 458	183 837	225 843	247 324	201 615	274 781
Services	52 940	56 907	57 551	80 706	107 458	115 114	113 221	94 675	124 694
Revenus	11 472	14 803	11 176	10 912	16 912	17 290	19 418	16 107	16 017
Transferts courants	14 457	19 400	18 160	20 077	20 887	26 853	29 462	27 093	28 726

	Soldes								
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Compte de transactions courantes	- 13 593	- 3 929	24 655	- 10 791	- 39 362	- 25 632	- 115 575	- 70 750	- 139 062
Biens	- 77 178	- 66 072	44 592	- 52 905	- 55 932	- 42 372	- 143 032	- 114 197	- 158 224
Services	- 8 692	- 11 599	10 779	- 44 204	- 64 345	- 67 751	- 65 728	- 51 835	- 75 398
Revenus	34 211	35 761	39 668	46 299	40 189	34 792	38 037	37 654	37 933
Transferts courants	38 066	37 981	40 358	40 021	40 726	49 700	55 149	57 629	56 227

Unité : Millions de F.CFP.

Source : IEOM (Rapports annuels de la balance des paiements de la NC, 2004 à 2010).

En 2010, à l'intérieur du poste revenus du compte de transactions courantes de la balance des paiements, le poste rémunération des salariés, constitué essentiellement des salaires versés par l'extérieur à des résidents calédoniens, principalement des fonctionnaires, dégage un excédent de 38,8 milliards F.CFP (4,8 % du PIB). Le montant total des salaires reçus de l'extérieur par les résidents s'élève à 44 milliards de F.CFP (non détaillés dans le tableau 1). Ces flux, qui représentent 14,4 % des crédits du compte de transactions courantes, proviennent quasi exclusivement de la Métropole (IEOM, 2010, p. 13). Ils concernent pour l'essentiel les rémunérations des agents des administrations publiques. A l'intérieur du poste transferts courants, le poste secteur des administrations publiques montre un excédent de 48 milliards de F.CFP (5,93 % du PIB). En 2010, la Nouvelle-Calédonie a reçu, en termes nets, 56,6 milliards de F.CFP de transferts courants (55,1 milliards en 2008 et 57,6 milliards en 2009). A titre de comparaison, le solde de la balance commerciale des biens affichait un déficit de 42 milliards en 2007, puis avec les effets de la crise économique et de la chute des cours du nickel, de 143 milliards en 2008, 114 milliards en 2009 et 158 milliards en 2010. Le solde des transactions courantes devient ainsi fortement déficitaire (forte chute des exportations de biens et progression des importations de biens).

Le tableau 2 offre une comparaison plus générale de l'impact des transferts pour les petites économies insulaires du Pacifique (en 2002) – qui prennent essentiellement la forme d'aide au développement. On constate que les transferts par habitant à destination de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française sont nettement supérieurs à la moyenne des transferts vers les autres petites économies insulaires de la zone. Pour ces deux économies, les transferts pouvaient ainsi être vus comme permettant de couvrir le déficit des échanges de biens, mais ce n'est plus le cas en 2008, 2009 et 2010 (cf. tableau 1 supra).

Tableau 2. Comparaison des transferts extérieurs (en 2002)

Pays/territoires	Solde des biens et services En % du PIB	Transferts sans contrepartie		Taux de couverture du déficit par les transferts
		En % du PIB	Par habitant en \$ US	
	(1)	(2)		(3) = (2)/(1)
Nouvelle-Calédonie	-20	24	3 554	110
Polynésie française	-21	30	4 260	143
Tonga	-45	16	217	36
Samoa	-49	15	214	30
Fidji	+6	2	41	30
Salomon	-26	11	57	42
Vanuatu	-28	12	133	42
Papouasie-N ^{elle} -Guinée	-8	7	36	90

Source : CEROM (2005).

2.3. La structure géographique du commerce extérieur

La structure du commerce extérieur en fonction des pays partenaires est décrite dans le tableau 3. La France métropolitaine est le premier fournisseur de la Nouvelle-Calédonie, avec 66,5 milliards de F.CFP (soit 23,6 % des importations). Avec 38,4 milliards de F.CFP (soit 13,6% des importations), Singapour, qui assure depuis 2002 l'exclusivité des approvisionnements de la Nouvelle-Calédonie en hydrocarbures liquides, est devancée par la Chine (avec 18,7 % des importations) mais précède toujours l'Australie qui est le quatrième fournisseur du territoire en 2010 avec 29 milliards de F.CFP (soit 10,3 %). L'excédent envers le Japon se monte à 14,8 milliards. Absorbant 19 % des exportations de la Nouvelle-Calédonie, le Japon est le deuxième client de la Nouvelle-Calédonie, alors que la France métropolitaine se situe en première position avec 25,8 milliards de F.CFP (21 % des exportations). L'Australie est par ailleurs le cinquième client de la Nouvelle-Calédonie, avec 10,3 milliards de F.CFP (9 % du total des exportations), les ventes étant essentiellement constituées de minerai de nickel.

On constate la prédominance des échanges entre la Nouvelle-Calédonie et l'UE. Si l'on retient les données disponibles dans le tableau 3 au sujet de six pays de la zone euro, alors le commerce extérieur de la Nouvelle-Calédonie avec ces pays représente, en 2010, près de 34% de son commerce total (33 % pour les importations et 34 % pour les exportations). Cela démontre que la question de la parité du F.CFP ne s'apprécie pas exclusivement au regard du taux de change bilatéral avec l'euro – il faut tenir compte également de la parité avec le dollar US. Il faut noter que, les changes étant flexibles entre le F.CFP et les autres monnaies (mais via l'euro), modifier la parité F.CFP / euro changerait mécaniquement la valeur du F.CFP par rapport aux autres monnaies. En outre, la question d'un ancrage nominal du F.CFP à une autre monnaie¹⁰ ne pourrait se poser qu'après l'autodétermination de 2018 (cf. le Protocole sur la France annexé au Traité de Maastricht, qui précise que la parité du F.CFP ne relève que d'une décision du Gouvernement français). Dans une optique de moyen terme, l'équilibre de la balance des transactions courantes doit donc être étudié par rapport à l'euro et au dollar US en évaluant l'ampleur d'une dévaluation permettant de stabiliser le solde extérieur.

¹⁰ Voir, sur cette problématique, Farvaque (2002).

Tableau 3. Commerce extérieur de la Nouvelle-Calédonie par pays en 2010

	Part dans les importations totales (en %)	Part dans les exportations totales (en %)	Solde (en % du PIB)
UE (27)	38,1	34	-8,5
France	23,6	21,5	-5,2
Japon	2,4	19	1,8
Taiwan	0,4	14,6	1,9
Corée du Sud	2,4	11,7	0,8
Australie	10,3	9	-2,3
Espagne	1,1	5,1	0,3
EU	3,6	4,4	-0,7
Belgique	1,2	4	0,1
Chine	18,7	3,5	-6
Italie	3,1	2,8	-0,7
Afrique du Sud	0,2	2,4	0,3
Wallis et Futuna	3,6	0,7	0,1
Pays Bas	0,6	0,5	-0,1
Inde	2,1	0,5	-0,7
Polynésie française	0,1	0,2	0
Allemagne	3,7	0,1	-1,3
NZ	4	0,1	-1,4
RU	1,8	0	-0,6
Indonésie	0,9	0	-0,3
Philippines	0,1	0	0
Singapour	13,6	0	-4,7
Vietnam	0,4	0	-0,2
Iles Fidji	0,1	0	0
Vanuatu	0,1	0	-0,8
Thaïlande	2,4	0	-0,8

Source : ISEE.

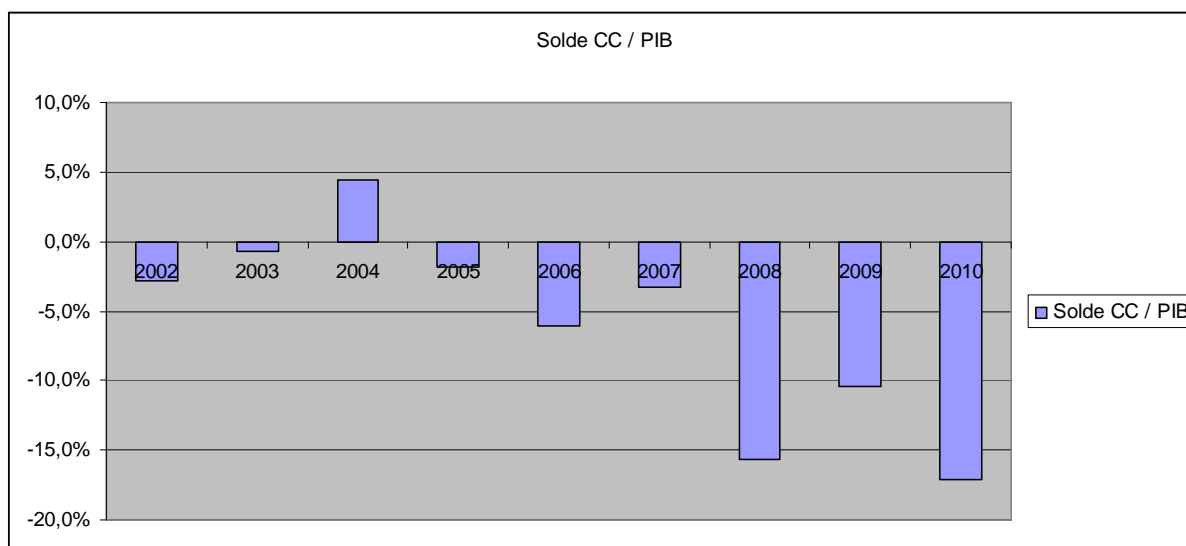
2.4. Les facteurs de soutenabilité du compte courant

Avant la crise de 2008, les transferts de l'Etat français limitaient le déficit de la balance des transactions courantes de la Nouvelle-Calédonie. En tout état de cause, l'importance de ces transferts rend la perspective de l'émancipation du territoire difficile sans un plan de soutien financier ou une politique alternative de développement (passant notamment par une réforme fiscale).

Outre les transferts, jusqu'à 2007, le déficit du compte courant restait dans des normes acceptables, pour plusieurs raisons complémentaires. Le solde du compte courant oscillait entre +4 % et -6 % du PIB (figure 3), ce qui apparaît modéré (a fortiori pour un pays qui ne dispose que d'une unique ressource à l'export). Hormis 2008 et 2009 (années particulières du fait de la crise), on observe une hausse du déficit courant en 2010 due à la hausse des investissements nets entrants pour financer la construction de l'usine du Nord. Les importations de biens intermédiaires sont ainsi nettement prédominantes dans les importations de la Nouvelle-Calédonie. Les investissements directs des entreprises non résidentes en Nouvelle-Calédonie expliquent en majorité la hausse du déficit. Malgré une croissance des exportations en valeur ainsi que la hausse des cours du nickel ceux-ci ne sont pas suffisants pour

contrebalancer le solde de la balance des biens. De plus, les importations de services dues aux projets du secteur du nickel creusent le déficit de la balance des services (données ISEE).

Figure 3. Ratio du solde du compte courant / PIB¹¹



Sources : IEOM et ISEE.

Par ailleurs, le déficit courant est en partie financé par les investissements directs étrangers (CEROM, 2010) et il peut paraître actuellement soutenable parce que la Nouvelle-Calédonie est peu endettée (Chambre Territoriale des Comptes de la Nouvelle-Calédonie, 2008-b). Enfin, un autre élément qui peut être favorable à la soutenabilité du compte courant est que, contrairement à de nombreux pays, la Nouvelle-Calédonie ne subit pas de détérioration des termes de l'échange, parce que le cours du nickel, en dépit de sa volatilité, ne subit pas une baisse structurelle sur les marchés mondiaux.

Pour autant, si ces éléments sont favorables à la soutenabilité du compte courant de la Nouvelle-Calédonie, peuvent-ils être considérés comme pérennes, ou sont-ils voués à disparaître à moyen terme ? Maintien des transferts publics métropolitains vers la Nouvelle-Calédonie et émancipation de cette dernière vis-à-vis de la métropole sont à terme antinomiques. Dans la perspective d'une émancipation menant à l'indépendance, les transferts sont amenés à diminuer et, toutes choses égales par ailleurs, le déficit de la balance des transactions courantes augmenterait d'autant. La baisse la plus visible (et la plus brutale) des transferts pourrait être la baisse de l'indexation dont bénéficient les fonctionnaires exerçant en Nouvelle-Calédonie (majoration de 73 % à 94 % des rémunérations par rapport à la métropole). Cette baisse n'est pas forcément une perspective lointaine, ainsi qu'en témoigne la réforme récente (2008) de l'indexation dont bénéficiaient les retraités de la fonction publique de l'Etat installés en Nouvelle-Calédonie (la pension était majorée de 75%, que les retraités aient servi outre-mer ou non). Notons, également, que dans le cadre du transfert à la Nouvelle-Calédonie de l'enseignement secondaire en 2012, le Conseil constitutionnel a limité à 2018 la mise à disposition globale et gratuite des fonctionnaires de l'Etat dans ce secteur¹².

¹¹ La figure 1 montre l'évolution des exportations et des importations (de biens et services) en proportion du PIB alors que la figure 3 montre l'évolution du solde de la balance des transactions courantes en proportion du PIB. La différence réside dans le fait que, dans la figure 1, ne sont pas pris en compte les revenus et transferts nets reçus du reste du monde (la figure 1 ne permet de voir que le solde du commerce extérieur pas le solde courant).

¹² http://larje.univ-nc.nc/index.php?option=com_content&view=article&id=137:la-decision-du-conseil-constitutionnel-sur-la-revision-de-la-loi-organique&catid=15:droit-de-la-nouvelle-caledonie&Itemid=46

Le montant de l'ajustement monétaire (c'est-à-dire du taux de change F.CFP / euro), qui serait nécessaire pour éviter une détérioration du compte courant, permet de synthétiser largement cette situation de déficit structurel¹³ avec ou hors transferts (ou post transferts). Calculer ce montant d'ajustement nécessaire à un équilibre extérieur revient donc ici à calculer le montant de la surévaluation (ou sous-évaluation) du F.CFP. Il faut donc calculer l'ajustement avec transferts et l'ajustement sans transferts ou avec moins de transferts.

3. L'ajustement du taux de change

L'autonomie de la Nouvelle-Calédonie implique une diminution des transferts de la métropole : quel devrait être le taux de change F.CFP / euro¹⁴ pour que le solde courant ne soit pas déséquilibré ? Il faut d'abord définir le taux de change d'équilibre, puis le calculer en supposant une baisse des transferts (ou à terme, leur suppression).

3.1. Les approches du taux de change d'équilibre

Il existe plusieurs approches pour calculer des taux de change d'équilibre. La première approche est celle de la parité de pouvoir d'achat (PPA), qui définit le taux de change nominal comme étant le ratio des prix domestiques et étrangers. La PPA peut être considérée comme correspondant au taux de change d'équilibre de long ou très long terme. Mais cette approche présente des faiblesses importantes, notamment concernant le fait que les paniers de biens diffèrent entre les pays (différences culturelles entraînant des habitudes différentes de consommation) et qu'ils incluent des biens non échangeables entre les pays¹⁵ (voir Obstfeld et Rogoff, 1996).

Une autre approche, initiée par Clark et MacDonald (1999), est celle dite du « Behavioral Equilibrium Exchange Rate » (BEER)¹⁶. Cette approche relie les fondamentaux économiques d'une économie à son taux de change nominal de moyen et long terme, en considérant des variables de court terme, moyen et long terme et notamment le différentiel de taux d'intérêt nominal entre le pays domestique et le reste du monde, ainsi que les anticipations de taux de change. Cette approche, qui laisse une grande place à l'économétrie n'est pas adaptée à la situation de la Nouvelle-Calédonie. En effet, la fixité du taux de change nominal du F.CFP fait que le taux de change nominal anticipé est toujours égal au taux de change en vigueur, ce qui supprime le lien entre différentiel de taux d'intérêt et anticipations de change. L'approche du « permanent equilibrium exchange rate » (PEER) distingue également les composantes transitoires et permanentes du taux de change réel. Le PEER peut être obtenu en pratiquant une décomposition du BEER (Clark et MacDonald, 2000).

L'approche dite du « Fundamental Equilibrium Exchange Rate » (FEER) a été initiée par J. Artus en 1978, puis développée dans les années 1980 et 1990, en particulier dans le cadre de réflexions sur l'organisation du régime de taux de change (Williamson, 1993). Cette approche définit le taux de change d'équilibre comme le taux de change permettant d'assurer simultanément l'équilibre externe

¹³ C'est-à-dire lié aux caractéristiques et spécificités de la NC et de son insularité générant un déficit récurrent de la balance des biens et services et notamment : faiblesse de la production locale nécessitant des importations élevées de biens finals, quasi absence de filières faisant que le développement se traduit par de nouvelles importations.

¹⁴ D'autres solutions sont possibles, parmi lesquelles un autre régime monétaire et une autre monnaie (ou panier de monnaies) d'ancrage. Voir sur ces questions Farvaque (2002).

¹⁵ Sauf si on prend des indices de prix des biens exportés.

¹⁶ Voir notamment Egert (2004) pour une revue de la littérature.

et interne d'un pays. L'équilibre interne signifie que l'économie fonctionne à ses pleines capacités sans pressions inflationnistes et l'équilibre externe correspond à une balance des transactions courantes équilibrée à moyen terme. Cette approche présente donc l'avantage de mettre en évidence la notion de soutenabilité de la balance des transactions courantes (et donc de la dette extérieure). C'est cet aspect qui fait dire à Egert (2004, p. 17), que l'approche du FEER est la plus adaptée à l'étude des petites économies ouvertes¹⁷, pour lesquelles la contrainte extérieure est extrêmement pressante. Toutefois la situation diffère sur ce point puisque la contrainte extérieure n'est pour l'instant que virtuelle, du fait des transferts de l'Etat (dont le corollaire est aussi que, malgré sa large autonomie, la Nouvelle-Calédonie n'émet pas sa propre dette – voir sur ce point Descombels et Lagadec 2009, pp. 176-178¹⁸).

Nous choisissons une méthode, qui exprime le taux de change d'équilibre d'une économie à partir des déterminants – nominaux, réels et structurels – de la balance des transactions courantes. Cette méthode peut être appliquée, et ce même avec un nombre limité de données (cas de l'économie calédonienne).

3.2. L'approche par les déterminants de la balance des transactions courantes

3.2.1. Le cas standard

Dans le cas standard, l'offre d'exportations est en monnaie domestique tandis que la demande d'importations est en monnaie étrangère. Pour exprimer le solde de la balance des transactions courantes (BTC), il faut exprimer la valeur des exportations et celle des importations dans une même unité monétaire, généralement en monnaie domestique. Le solde de BTC est le solde commercial (valeur des exportations moins valeur des importations) plus les transferts et revenus nets (TR)¹⁹ :

$$(1) \quad BTC = P \cdot X - e \cdot P^* \cdot IM + e \cdot TR$$

où X est le volume des exportations, IM le volume des importations, P le niveau des prix domestiques exprimé en monnaie domestique, P^* le niveau des prix étrangers exprimé en monnaie étrangère, e le taux de change nominal à l'incertain (une unité de monnaie étrangère en unités de monnaie domestique, par exemple, 1 euro = e F.CFP). Si les revenus nets et les transferts nets sont libellés en monnaie étrangère, alors il faut les convertir en monnaie domestique en multipliant leurs montants par le taux de change nominal. Le taux de couverture en valeur est :

$$(2) \quad TC = \frac{P \cdot X + e \cdot TR}{e \cdot P^* \cdot IM}$$

¹⁷ L'approche du FEER a une déclinaison en termes de « desired equilibrium exchange rate » (DEER) ; la différence est que le déficit externe correspond non plus forcément à zéro mais à l'objectif visé par la politique économique.

¹⁸ Le gouvernement calédonien peut autoriser la Nouvelle-Calédonie à emprunter sur les marchés internationaux (la Polynésie l'a fait et est notée par les agences) ; en revanche l'appel public à l'épargne relève encore de la compétence de l'Etat. Le statut de la NC est hautement spécifique, et cela emporte des conséquences également en termes de comptabilité nationale pour l'expression de la « dette ». En tant que collectivité locale, il s'agit de solde public et donc de dette d'une administration publique, alors qu'étant aussi un territoire avec une balance des paiements propre, il existe un besoin de financement du territoire (emprunt vis-à-vis du reste du monde), qui est un flux retracé dans la balance des paiements (qui n'enregistre que les flux). Cependant, la somme de ces flux doit donner un stock qui correspond à la « position extérieure nette » : si celle-ci est négative, c'est une dette extérieure. Pour la Nouvelle-Calédonie, il n'y a, à proprement parler, pas de position extérieure nette, car elle est intégrée à celle de la France.

¹⁹ Pour simplifier, nous regroupons les revenus nets avec les transferts nets.

Pour que le solde de BTC soit équilibré ($TC = 1$), il faut que $P \cdot X + e \cdot TR = e \cdot P^* \cdot IM$, c'est-à-dire $e \cdot TR = e \cdot P^* \cdot IM - P \cdot X$. Avec les transferts, $e \cdot P^* \cdot IM$ peut être supérieur à $P \cdot X$.

Sans les transferts, il faut que $e \cdot P^* \cdot IM = P \cdot X$. Le manque à gagner est la valeur des transferts. Par exemple, si les transferts reçus baissaient de 25 %, alors pour maintenir l'équilibre de la BTC, il faudrait une baisse de 25 % de la valeur des importations (en partant d'une situation d'équilibre), soit par une baisse des volumes importés (IM), soit par une baisse des prix étrangers (P^*) ou une hausse du taux de change nominal (e), c'est-à-dire une dévaluation du F.CFP, qui se traduise par un renchérissement des prix des biens importés et en conséquence par une diminution plus que proportionnelle des volumes importés. La taille de cette dévaluation ne serait pas nécessairement égale à 25 % car elle doit se traduire par une baisse des volumes importés, dont l'ampleur dépend de la valeur de l'élasticité prix de la demande d'importations. Si le solde de la BTC est initialement en déficit, alors l'ampleur de la dévaluation nécessaire est plus forte. Mais cela dépend encore de la valeur des élasticités prix du commerce extérieur (cf. infra).

Nous développons le cas standard en annexe. Le cas de la Nouvelle-Calédonie est plus complexe à modéliser, car il faut ajouter deux caractéristiques spéciales :

- Les exportations de produits du nickel représentent en moyenne 70 % des exportations totales, y compris exportations de services, sur la période 1999-2009 (la Nouvelle-Calédonie n'importe pas de produits du nickel). Elles sont libellées en dollars US.
- Les transferts sont en euros. Dans ce dernier cas, il faut considérer deux taux de change bilatéraux : par rapport au dollar US (pour les exportations et des importations) et par rapport à l'euro (outre les transferts, le tiers des importations provient de la zone euro). Une dévaluation du F.CFP par rapport à l'euro n'aurait pas d'effet sur les exportations mais sur la valeur des transferts et sur la valeur d'une partie des importations.

3.2.2. Le cas de la Nouvelle-Calédonie

On définit deux taux de change : 1 euro = e_1 F.CFP et 1 dollar = e_2 F.CFP. Le niveau des prix des biens importés de la zone euro en euros est P^*_1 et celui des biens importés de la zone dollar en dollars est P^*_2 . Du côté des exportations, on note P_n le prix du nickel en dollars et P_x le niveau des prix des biens exportés hors nickel en F.CFP. Le taux de change réel ε est défini comme le rapport des prix des biens étrangers importés aux prix des biens domestiques exportés. Nous avons deux taux de change réels bilatéraux selon que les biens étrangers proviennent de la zone euro (ε_1) ou de la zone dollar (ε_2) :

$$(3) \quad \varepsilon_1 = \frac{e_1 \cdot P^*_1}{P_x} \text{ et } \varepsilon_2 = \frac{e_2 \cdot P^*_2}{P_x}$$

La part des échanges avec la zone euro dans le commerce total de la Nouvelle-Calédonie est notée α , et celle des échanges avec la zone dollar $(1 - \alpha)$.²⁰ Nous pouvons alors définir un taux de change réel « effectif », ε :

²⁰ Nous ignorons les échanges libellés dans d'autres devises.

$$(4) \quad \varepsilon = \alpha \cdot \frac{e_1 \cdot P^*_1}{P_x} + (1 - \alpha) \cdot \frac{e_2 \cdot P^*_2}{P_x}$$

Nous avons l'expression de la BTC suivante (en F.CFP) :

$$(5) \quad BTC = \beta \cdot (e_2 \cdot P_n) \cdot X_n + (1 - \beta) \cdot P_x \cdot X - \alpha \cdot (e_1 \cdot P^*_1) \cdot IM_1 - (1 - \alpha)(e_2 \cdot P^*_2) \cdot IM_2 + e_1 \cdot TR$$

où X_n et X sont les volumes exportés de nickel et de biens et services hors nickel respectivement, β représente la part des exportations de nickel dans les exportations totales (la Nouvelle-Calédonie n'important pas de nickel) et $(1 - \beta)$ la part des exportations de biens et services hors nickel dans les exportations totales, IM_1 et IM_2 désignent les volumes importés en provenance respectivement de la zone euro et de la zone dollar, et TR sont les transferts publics métropolitains reçus en euros.²¹

Les fonctions d'exportations et d'importations sont :

$$(6) \quad X_n = Y * \lambda_x \quad \text{et} \quad X = Y * \lambda_x \cdot \varepsilon^{E_x}$$

$$(7) \quad IM_1 = Y^{\lambda_{im}} \cdot \varepsilon_1^{-E_{im}} \quad \text{et} \quad IM_2 = Y^{\lambda_{im}} \cdot \varepsilon_2^{-E_{im}}$$

où Y et Y^* sont les PIB domestique et étranger respectivement, les paramètres λ_x et λ_{im} sont les élasticités revenu des exportations et importations respectivement, tandis que les paramètres E_x et E_{im} sont respectivement les élasticités prix (en valeur absolue) des exportations et importations. Pour simplifier, nous supposons que les élasticités des importations sont identiques pour les demandes d'importations de biens en provenance de la zone euro ou de la zone dollar.

En utilisant les fonctions d'exportations et d'importations, nous avons le niveau du solde de la BTC :

$$(8) \quad BTC = \beta \cdot e_2 \cdot P_n \cdot Y * \lambda_x + (1 - \beta) \cdot P_x \cdot Y * \lambda_x \cdot \varepsilon^{E_x} - \alpha \cdot e_1 \cdot P^*_1 \cdot Y^{\lambda_{im}} \cdot \varepsilon_1^{-E_{im}} - (1 - \alpha) \cdot e_2 \cdot P^*_2 \cdot Y^{\lambda_{im}} \cdot \varepsilon_2^{-E_{im}} + e_1 \cdot TR$$

En utilisant (3) et (4), et en exprimant les variables en taux de croissance (avec Δ l'opérateur de différence première d'une variable entre deux dates consécutives), nous avons la variation du solde de la BTC :

(9)

$$\frac{\Delta BTC}{BTC} = \beta \cdot \frac{\Delta P_n}{P_n} + B \cdot \frac{\Delta P_x}{P_x} + [1 - \alpha \cdot (1 - A)] \cdot \frac{\Delta e_1}{e_1} + [\beta - (1 - \alpha) \cdot (1 - A)] \cdot \frac{\Delta e_2}{e_2} - (1 - B) \left[\alpha \cdot \frac{\Delta P^*_1}{P^*_1} + (1 - \alpha) \cdot \frac{\Delta P^*_2}{P^*_2} \right] + \lambda_x \cdot \frac{\Delta Y^*}{Y^*} - \lambda_{im} \cdot \frac{\Delta Y}{Y} + \frac{\Delta TR}{TR}$$

Où :

$$A = (1 - \beta) \cdot E_x - E_{im}$$

$$B = (1 - \beta) \cdot (1 - E_x) - E_{im}$$

²¹ Nous omettons les transferts courants versés au reste du monde et revenus nets.

Une dévaluation du F.CFP par rapport à l'euro (hausse de e_1) améliore le solde de la BTC selon la valeur des élasticités prix des importations et des exportations hors nickel.

Pour maintenir l'équilibre de BTC, la variation du taux de change²² est :

(10)

$$\frac{\Delta \bar{e}_1}{\bar{e}_1} = \frac{1}{1 - \alpha \cdot [1 - A]} \cdot \left[(1 - B) \cdot \left[\alpha \cdot \frac{\Delta P^*_1}{P^*_1} + (1 - \alpha) \cdot \frac{\Delta P^*_2}{P^*_2} \right] + [(1 - \alpha) \cdot (1 - A) - \beta] \cdot \frac{\Delta e_2}{e_2} - \beta \cdot \frac{\Delta P_n}{P_n} - B \cdot \frac{\Delta P_x}{P_x} + \lambda_{im} \cdot \frac{\Delta Y}{Y} - \lambda_x \cdot \frac{\Delta Y^*}{Y^*} - \frac{\Delta TR}{TR} \right]$$

On vérifie bien qu'une baisse des transferts (TR) implique une hausse du taux de change d'équilibre, c'est-à-dire une dévaluation du F.CFP par rapport à l'euro, dont l'ampleur dépend de la part des biens importés de la zone euro, de la part des biens exportés hors nickel dans les exportations totales, ainsi que des élasticités prix du commerce extérieur, toutes choses étant égales par ailleurs.

3.3. La calibration du modèle

Pour calibrer le modèle, il faut connaître la valeur des élasticités du commerce extérieur. L'élasticité prix de la demande d'importations est faible si le pays est fortement dépendant de l'extérieur pour satisfaire les besoins nationaux, mais elle est élevée s'il existe des produits nationaux de substitution aux importations. Quant à l'élasticité prix de l'offre d'exportations, elle est faible s'il n'existe pas de substituts, si l'offre de biens est rigide (à court terme) ou si la concurrence ne dépend pas des prix mais de la qualité ; cette élasticité est élevée si le pays produit des biens standardisés où la concurrence internationale par les prix est forte ou des biens pour lesquels il y a une concurrence monopolistique.²³ Quant aux élasticités par rapport au revenu, Krugman (1989) trouve que parmi les pays industrialisés, λ_x a tendance à être élevée et λ_{im} faible dans les pays où la croissance économique est plus forte (une croissance économique plus forte permet de diversifier la structure de production et de mieux répondre à la demande mondiale). De manière générale, les élasticités par rapport au revenu des importations et des exportations sont faibles si la structure de la production nationale n'est pas bien adaptée respectivement à la demande nationale et à la demande mondiale.

Qu'en est-il du commerce extérieur de la Nouvelle-Calédonie ? Etant donné les investissements lourds dans la production de nickel et de ses dérivés, l'élasticité prix de l'offre d'exportations est très faible à court terme, un peu moins à long terme. Pour le reste des exportations (aquaculture essentiellement), un tiers comprend les crevettes d'élevage dont le marché est très concurrentiel, mais l'export calédonien vise des niches en se positionnant dans le créneau haut de gamme (IEOM, 2005), pour lequel la demande est peu élastique.

La rigidité de la demande d'importations réside largement dans l'importance des importations de biens intermédiaires et d'équipement, que le pays ne produit pas, mais qui participent à la production de matières premières et à l'industrie locale de transformation. Pour l'industrie locale, la dévaluation signifierait hausse des coûts, report au moins pour partie sur les consommateurs (et donc également détérioration du pouvoir d'achat). La part non reportée de la hausse des coûts correspondrait à des baisses de marges. De telles baisses ne remettraient pas directement en question la rentabilité des

²² Nous utilisons le taux de change nominal pour étudier le cas de la dévaluation. On peut aussi tirer de l'équation (8) l'expression du taux de change réel compatible avec l'équilibre de BTC.

²³ Colacelli (2008) a trouvé une élasticité prix des exportations des pays à revenu élevé de 0,13. Cette élasticité est de 0,56 pour les secteurs où les biens sont différenciés, et de 0,02 pour les secteurs où les biens sont homogènes.

entreprises. En effet, Syndex (2009) a notamment montré que le niveau (global) des marges des entreprises en Nouvelle-Calédonie est une anomalie économique. Pour autant, les raisons de ces niveaux de marges tiennent à la concentration des marchés et ne disparaîtraient donc pas du fait d'une dévaluation. Par ailleurs, selon le Haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie, dans le cas d'une dévaluation du F.CFP., « l'impact à la baisse sur le volume des importations serait très limité compte tenu de l'inélasticité de la demande, financée par les transferts publics » (Haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie, 2004). Cependant, la demande serait plus élastique sans ces transferts.

Nous proposons de fixer l'élasticité prix de l'offre d'exportations E_x et celle de la demande d'importations E_{im} à 0,30.²⁴ Nous étudions aussi un scénario où elles sont de 0,55.²⁵

L'élasticité revenu des importations calédoniennes a connu dans un passé récent des amplitudes importantes. Selon CEROM (2008, p. 28), elle est dans la moyenne des comparaisons internationales de 1971 à 1989 (0,7), relativement faible de 1990 à 1998 (0,3) et très élevée de 1999 à 2007 (1,3). Mais cette dernière période était très particulière en cela qu'elle correspondait notamment aux travaux d'extension de la SLN et de la construction de l'usine du Sud. Ainsi, selon CEROM, « À l'image de la plupart des économies insulaires, la Nouvelle-Calédonie est particulièrement dépendante de l'extérieur pour la fourniture des biens d'équipement. Ainsi, la forte réactivité des importations de marchandises en valeur à la croissance du PIB en fin de période s'explique principalement par une forte demande en matériels d'équipement (qui expliquent plus de 47% de la croissance des importations de biens entre 1998 et 2007) et des autres produits industriels (qui expliquent 26% de la croissance des importations) ».

D'après une étude empirique récente (Tokarick, 2010), l'élasticité revenu à long terme des importations de la Nouvelle-Calédonie est estimée à 1,79 et celle des exportations à 1,15 (1,30 et 0,84 respectivement à court terme). Nous retenons ces estimations pour notre étude ($\lambda_{im} = 1,30$ et $\lambda_x = 0,84$ pour les variations annuelles et $\lambda_{im} = 1,79$ et $\lambda_x = 1,15$ pour la période 1999-2009). Cela signifie que la contrainte extérieure est relativement forte : étant donné $\lambda_{im} > \lambda_x$, pour éviter une détérioration du solde de la BTC, il faut une croissance économique domestique plus faible qu'à l'étranger. Autrement dit, pour un taux de croissance du PIB domestique supérieur ou égal au taux de croissance du PIB mondial, il faudrait une dévaluation du taux de change F.CFP / euro pour éviter une détérioration du solde de la BTC, toutes choses égales par ailleurs.

Pour les autres paramètres du modèle, nous fixons $\alpha = 0,34$, la part des échanges commerciaux avec la zone euro dans le commerce total de la Nouvelle-Calédonie, et $\beta = 0,7$, la part des exportations de produits de nickel dans les exportations totales calédoniennes.

²⁴ Selon des données de l'OCDE (*OECD Economic globalisation indicators 2010*), l'élasticité prix en valeur absolue des importations est en moyenne de 0,33 pour 21 pays de l'OCDE (0,28 pour la France) et celle des exportations est de 0,38 (0,21 pour la France). La médiane pour ce groupe de pays est de 0,28 pour l'élasticité prix des importations et 0,37 pour celle des exportations (en valeur absolue). Nous n'avons pas trouvé des estimations pour des petits pays ou îles dont les caractéristiques (notamment la structure du commerce extérieur) sont proches de celles de la Nouvelle-Calédonie. Dans le rapport de Dropsy, Montet et Poirine (2007), il y a des estimations pour la Polynésie française : dans ses échanges avec le reste du monde, l'élasticité prix à long terme (en valeur absolue) des exportations est estimée à 1,65 et celle de ses importations à 0,05 (mais ce dernier résultat n'est pas significatif). Mais la nature de son commerce extérieur est bien différente de celle de la Nouvelle-Calédonie.

²⁵ Dans ce cas, la condition de Marshall-Lerner est tout juste vérifiée.

Pour les simulations, il faut les séries des variables du modèle. Nous avons utilisé les indicateurs mondiaux de la Banque mondiale (taux de change F.CFP / dollar), la base de données World Economic Outlook du FMI (prix étrangers, PIB mondial) et les séries statistiques de l'ISEE (données de l'économie calédonienne, cours du nickel, transferts publics métropolitains). Notre échantillon couvre la période 1999-2009 (avec 7 variables sur 11 années). C'est un petit échantillon, faute de longues séries de données disponibles de l'économie calédonienne. Pour les prix étrangers P^*_1 (zone euro) et P^*_2 (zone dollar), nous avons retenu les déflateurs du PIB. Nous avons construit le niveau de prix P^*_2 en prenant la moyenne des niveaux de prix des Etats-Unis, des autres économies avancées (hors zone euro et G7) et des économies asiatiques nouvellement industrialisées. Pour les prix des biens exportés domestiques hors nickel P_x , nous avons pris le niveau général des prix, faute d'autres séries de prix disponibles. La variable Y^* correspond au PIB mondial.

3.4. L'évaluation de l'ajustement du taux de change

L'équation (10) présente la forme réduite du modèle, que nous avons utilisée pour effectuer les simulations sur la période 1999-2009. La figure 4 montre la variation du taux de change d'équilibre du F.CFP par rapport à l'euro, qui permet de stabiliser le solde de la balance des transactions courantes, et par conséquent d'éviter une détérioration de ce solde.

Figure 4. Taux de change d'équilibre du F.CFP par rapport à l'euro (variation en %)



Il y a peu de différences entre le scénario de référence où $E_{im} = E_x = 0,3$ et le scénario A où ces élasticités sont égales à 0,55. Dans les deux scénarios, les ajustements de taux de change requis pour stabiliser le solde de la BTC vont dans le même sens. Le modèle prédit une réévaluation du F.CFP par rapport à l'euro en 1999 (22 % dans le scénario de référence), en 2000 (70 %), et sur la période 2002-2007 (de 12 % en 2002 à 79 % en 2006), et ce, en dépit d'une contrainte extérieure forte, qui elle nécessiterait une dévaluation pour maintenir l'équilibre de la BTC. En effet, la différence entre $\lambda_{im} \cdot \Delta Y / Y$ et $\lambda_x \cdot \Delta Y^* / Y^*$ est en moyenne de 7 % par an en 1999-2000 et près de 5 % sur la période 2002-2007. La réévaluation nécessaire du franc CFP est due au fait que les prix domestiques ont augmenté moins rapidement que les prix des principaux partenaires commerciaux (cet effet est néanmoins faible), et surtout au fait que la valeur des exportations de nickel a fortement augmenté en raison de la forte

hausse du cours du nickel (37 % en moyenne annuelle, et même 64 % en 2006). De plus, en 2000, 2003 et 2006, la hausse des transferts publics métropolitains reçus (+22 %, + 9% et +11 % respectivement) accentue l'ampleur de la réévaluation nécessaire.

Les autres années, le modèle prédit une dévaluation du franc CFP par rapport à l'euro, qui devrait être de 65 % en 2001, 27 % en 2008 et 48 % en 2009. Pourtant, pendant ces années, la contrainte extérieure est faible (récession en 2001 et en 2008 en Nouvelle-Calédonie). La dévaluation nécessaire est due à une perte de compétitivité prix (sauf en 2009) et à une chute du cours du nickel (-31 % en 2001 et en 2009, -43 % en 2008). Quant aux transferts, leur rôle est négligeable en 2008-2009 (ils ont augmenté de 3 % et 1 % respectivement), mais il accentue la dévaluation requise en 2001 (ils ont diminué de 14 % cette année-là).²⁶

Nous pouvons, par ailleurs, utiliser le modèle pour évaluer l'impact d'une suppression des transferts (équivalent à un manque à gagner dans les crédits du poste de la BTC) ou d'une diminution de ces derniers sur le taux de change d'équilibre (tableau 4).²⁷ Nous effectuons les simulations en utilisant les variations des variables entre 1999 et 2009.

Tableau 4. Impact d'une variation des transferts sur le taux de change d'équilibre F.CFP / euro (niveau 2009/1999)

Variation des transferts	Effet sur le taux de change
Effective	-134 %
0 %	-46 %
-10 %	-29 %
-25 %	-3 %
-30 %	+5 %
-40 %	+22 %
-50 %	+39 %
-100 %	+124 %

La variation effective des transferts est celle observée en réalité. Dans ce cas, le modèle prédit une réévaluation de l'ordre 134 % du franc CFP par rapport à l'euro, parce qu'entre 1999 et 2009, le cours du nickel a augmenté de 144 % et les transferts publics métropolitains de 52 %. Si les transferts n'avaient pas varié pendant cette période, alors la réévaluation prédite aurait été de 46 %. On constate qu'une baisse des transferts n'implique pas nécessairement une dévaluation du F. CFP / euro, parce que l'effet sur le taux de change dépend de plusieurs éléments : l'ampleur de la baisse des transferts, l'évolution du cours du nickel, la contrainte extérieure, la compétitivité prix et les données de référence (période considérée). Les effets ne sont pas linéaires. Ainsi, une baisse des transferts de 25 % devrait-elle impliquer une réévaluation de 3 % mais une baisse de 50 % des transferts impliquerait une dévaluation de 39 %.

²⁶ Si les graphiques présentent des données jusqu'à 2010, les tests se basent sur 1999-2009, car les données commerciales définitives de la Nouvelle-Calédonie sont recalculées postérieurement et les chiffres ajustés après deux ou trois années. En outre la méthode de calcul change en 2010, notamment concernant la prise en compte nouvelle des soldes des militaires en Nouvelle-Calédonie. Sur la période 1999-2009, il y a en revanche certitude de données homogènes et correctes.

²⁷ Il ne s'agit pas tout à fait du taux de change d'équilibre dans la mesure où nous ne partons pas d'une situation d'équilibre initial de la balance des transactions courantes. Il faut l'entendre comme la variation du taux de change qui permet de stabiliser le solde courant, donc d'éviter qu'il ne se détériore ou ne s'améliore.

4. Les conséquences d'un ajustement monétaire en Nouvelle-Calédonie

Une baisse du pouvoir d'achat serait une conséquence de la diminution des transferts et de l'inflation importée induite par une dévaluation.

L'enquête « Budget et consommation des ménages », menée par l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques de la Nouvelle-Calédonie entre 2006 et 2008, permet de connaître les comportements de consommation des ménages (tableau 5).

Tableau 5. Dépenses de consommation des ménages en 2008

	îles Loyauté		Nord		Sud		Nouvelle-Calédonie	
Alimentation, alcool, restauration	42 400	32,6	43 900	25,8	81 000	20,2	72 200	21,0
dont : pain et céréales	11 300	8,7	9 700	5,7	12 400	3,1	11 800	3,4
viande	8 700	6,7	7 800	4,6	14 600	3,6	13 100	3,8
restauration	2 700	2,1	3 300	1,9	12 300	3,1	10 100	2,9
lait, fromage, œufs	3 200	2,5	3 100	1,8	6 600	1,6	5 700	1,7
légumes yc tubercules	3 200	2,5	3 300	1,9	5 800	1,4	5 200	1,5
eaux minérales, boissons gazeuses et jus	3 000	2,3	3 700	2,2	4 800	1,2	4 500	1,3
alcool	2 000	1,5	3 400	2,0	5 900	1,5	5 200	1,5
Habitat	25 400	19,5	41 600	24,5	127 100	31,7	105 400	30,8
dont : remboursement de crédits immobiliers	3 900	3,0	6 500	3,8	32 300	8,1	25 900	7,6
loyers	3 000	2,3	5 700	3,4	26 400	6,6	21 300	6,2
électricité	7 300	5,6	9 300	5,5	13 400	3,3	12 200	3,6
gros travaux du logement	2 200	1,7	4 500	2,6	12 900	3,2	10 700	3,1
Transport et frais annexes	26 100	20,1	42 000	24,7	74 500	18,6	65 600	19,1
dont : achat d'automobile	12 300	9,5	18 400	10,8	35 200	8,8	30 700	9,0
carburant et lubrifiant	4 700	3,6	11 100	6,5	13 200	3,3	12 200	3,6
assurance liée aux transport	2 100	1,6	4 800	2,8	7 500	1,9	6 700	2,0
transport par air	4 500	3,5	1 100	0,6	7 400	1,8	6 100	1,8
transport par route	500	0,4	1 700	1,0	1 800	0,4	1 700	0,5
Autres	36 100	27,8	42 700	25,1	118 400	29,5	99 800	29,1
dont : aides ou cadeaux à un autre ménage	12 400	9,5	4 100	2,4	16 100	4,0	13 900	4,1
communications	2 900	2,2	4 700	2,8	11 300	2,8	9 600	2,8
habillement	4 100	3,2	4 800	2,8	9 000	2,2	7 900	2,3
taxes, impôts	1 300	1,0	2 900	1,7	12 900	3,2	10 400	3,0
services récréatifs et culturels	2 400	1,8	3 800	2,2	10 400	2,6	8 700	2,5
Dépense totale	130 000	100,0	170 100	100,0	401 000	100,0	342 800	100,0

Source : ISEE (2009). Unités : F.CFP, %.

On constate que le premier poste budgétaire des ménages est l'habitat. A l'intérieur de ce poste, toutes les dépenses seraient affectées par une dévaluation, à l'exception des remboursements d'emprunt (par exemple les loyers suivent la courbe du coût des matériaux de construction qui sont presque entièrement importés). Le second grand poste est l'alimentaire. Ces dépenses seraient touchées à hauteur de la part non produite par la Nouvelle-Calédonie (à titre indicatif, la production agricole couvre en moyenne 50% de la demande – source ISEE). Les autres dépenses (transports, communications, habillement, etc.) seraient touchées par la dévaluation, soit directement (importations de voitures par exemple), soit indirectement par la hausse du coût des intrants. Peu de dépenses ne seraient peu ou pas modifiées (parmi lesquelles « services récréatifs et culturels » et « restauration », mais qui ne représentent que 6 % des dépenses).

Si on considère le taux d'épargne moyen de 15% (ISEE, 2009), on peut faire une première décomposition des effets d'une dévaluation de 25 % du F.CFP sur le pouvoir d'achat par exemple.²⁸ Pour un revenu moyen de 100, la consommation représente 85, répartie à hauteur de 20 pour

²⁸ Ce cas de figure correspond à une baisse de 42 % des transferts d'après notre modèle.

l'alimentaire et de 65 pour les autres postes. Si on considère que la moitié de la dépense alimentaire est locale, on a 10 qui ne seraient pas directement touchés par la dévaluation ; si on considère les services, on a encore 5 qui ne seraient pas affectés. Sur le revenu de 100, on a donc 70 de dépenses qui verraient leur coût augmenter. Pour une dévaluation de 25%, ce coût passerait donc à 87,5. A consommation identique, la dépense moyenne passerait donc de 85 à 102,5 (baisse d'environ 17% du pouvoir d'achat), ce qui signifie notamment qu'une réduction du taux d'épargne à zéro serait nécessaire pour maintenir le niveau de vie moyen.

Le taux d'épargne subirait cependant une très forte contrainte du fait de la baisse des transferts métropolitains. La conjonction de la baisse des transferts et de la dévaluation subséquente génèrerait donc un choc de paupérisation sur la population calédonienne²⁹. Ces hausses de coût ne trouveraient pas réellement de compensation dans la stimulation des exportations dont l'offre est rigide. On peut cependant noter que les collectivités augmenteraient leurs recettes en monnaie locale via les dividendes perçus des opérateurs miniers³⁰. Ces hausses de recettes permettraient en partie de financer les salaires des fonctionnaires, qui ne seraient plus assurés par la métropole.

On peut également noter que Poirine (2012) a analysé une méthode permettant de neutraliser l'effet de paupérisation en cas de dévaluation pour la Polynésie française. Le mécanisme serait le suivant : concomitamment à une dévaluation du F.CFP, l'indexation des fonctionnaires serait réduite de façon à maintenir leur salaire constant en F.CFP (sinon la dévaluation aurait pour eux un effet de richesse). L'économie réalisée par l'Etat serait réinjectée dans l'économie du territoire en vue de compenser la suppression totale et définitive des droits et taxes à l'importation. Cette suppression des taxes à l'entrée diminuant les prix, la dévaluation pourrait dans ce cadre être neutre en termes de pouvoir d'achat (Poirine, 2012, chapitre 11 : « Le mot tabou »). Ce mécanisme fonctionnerait de la même façon en Nouvelle-Calédonie, au moins d'un point de vue budgétaire et en termes de prix ; toutefois les questions de protection de marché ont un autre enjeu qu'en Polynésie française, puisque la base industrielle de la Nouvelle-Calédonie est de loin la plus développée de l'outre-mer (les protections de marchés ont donc un impact social, via l'emploi local qu'elles permettent).

D'un point de vue géographique et politique, on doit noter que la dévaluation n'aurait pas le même impact selon les provinces et les populations. Ainsi, le taux d'épargne est de 35 % en province des Iles et de 27 % en province Nord (ISEE, 2009, p. 1). Cela signifie que la part directement affectée par la dévaluation serait moindre (même si épargne signifie consommation différée). En outre, l'importance de l'autoconsommation en province Nord et Iles (ISEE, 2009, p.2) serait une autre protection aux effets de la dévaluation. Enfin, l'argument susmentionné relatif aux dividendes du nickel serait surtout favorable aux provinces Nord et Iles, qui du fait d'une clé de répartition issue de l'accord de Nouméa, reçoivent respectivement 50 % et 25 % des dividendes du nickel.

²⁹ Cela signifie qu'un des éléments de la négociation politique sera vraisemblablement la discussion d'un statut d'Etat associé (qui garantit la paix civile et une présence française) contre le maintien durable des transferts de l'Etat, mais sans doute sous une forme différente (aujourd'hui à 70% sous forme de salaires).

³⁰ La Nouvelle-Calédonie perçoit des dividendes du nickel via la Société Territoriale Calédonienne de Participation et d'Investissement (STCPI), détenue à parité par Promosud (la société de capital risque de la province Sud de la Nouvelle-Calédonie - loyaliste) et NORDIL (société commune à la province Nord et à la province des îles Loyauté – indépendantistes). La STCPI possède 34% de la SLN et 4% d'Eramet (elle-même propriétaire à 56% de la SLN). Les dividendes versés par Eramet et la SLN sont distribués aux provinces par la STCPI à raison de 50% pour le Nord, 25% pour les îles Loyauté et 25% pour le Sud.

5. Conclusion

La Nouvelle-Calédonie est engagée dans un processus d'émancipation progressif devant mener au plus tard en 2018 à une série de référendums sur l'accession du territoire à la pleine souveraineté. La question de cette accession à l'indépendance pose, d'un strict point de vue économique, la question de l'autonomie économique de la Nouvelle-Calédonie dans une perspective post transferts métropolitains. Cet article a étudié cette question à l'aune des conditions de soutenabilité du compte courant (définissant donc ainsi l'autonomie économique), dans la perspective d'une baisse ou d'une suppression des transferts.

Le modèle prédit qu'avec la variation observée des transferts entre 1999 et 2009 (+52 %), il aurait fallu une réévaluation du franc CFP par rapport à l'euro de 134 %, et ce d'autant que le prix du nickel a augmenté de 144 % sur la période. Si sur cette période, les transferts n'avaient pas varié, alors la réévaluation prédite serait de 46 % (effets non linéaires). Ainsi, une baisse des transferts n'implique-t-elle pas nécessairement une dévaluation, car cela dépend de l'ampleur relative de cette baisse des transferts par rapport à la variation du prix du nickel, la contrainte extérieure, la compétitivité prix (et les élasticités prix), ainsi que la période de référence des données de l'économie calédonienne. En termes de politique économique, il faudrait que les transferts ne soient pas supprimés en une seule fois, mais réduits progressivement, pour que les conséquences sur le solde extérieur ou en termes d'ajustement nécessaire du taux de change soient atténuées (ce qui peut se traduire par une paupérisation plus « diffuse »).

Nous avons d'ailleurs trouvé que le taux de change devrait varier de 124 % (dévaluation) pour compenser une disparition des transferts (qui pourrait être le corollaire de l'indépendance politique). La dévaluation nécessaire serait de 25 % avec une baisse des transferts de 42 %. Au niveau des importations, la réduction serait due à la dévaluation (effet prix) et à la baisse des transferts la justifiant (effet revenus). Ce double phénomène serait la traduction d'un choc de paupérisation pour la société calédonienne. Pour la Polynésie française, Dropsy, Montet et Poirine (2007, p. 54) arrivent à des conclusions proches et insistent sur le choc inflationniste qui résulterait d'une dévaluation, estimant que « même si une récession pouvait être évitée en maintenant constants les transferts en euros, une dévaluation nominale du franc CFP aurait un effet inflationniste puissant qui annulerait une grande partie de l'effet de compétitivité initialement désiré dans le long terme. »

Pour éviter une telle situation, l'autonomie économique du territoire devrait alternativement passer par de nouvelles ressources. On pense alors aux projets métallurgiques en cours, et notamment à la construction d'une usine en province Nord de la Nouvelle-Calédonie (projet Koniambo)³¹. Les simulations évaluent la contribution des projets au solde des transactions courantes à environ 30 milliards de F.CFP en 2018 (CEROM, 2008, p. 51). Ce chiffre est important en soi mais plusieurs réserves peuvent être faites. Il ne suffirait pas en l'état à équilibrer la balance courante (déficit de 77 milliards en 2009), même sans traiter la question de la baisse des transferts. En outre, le renforcement des capacités de production de nickel de la Nouvelle-Calédonie accentuera son aspect « monoproducteur » et donc sa vulnérabilité face à la volatilité des cours mondiaux du nickel.

³¹ Voir Horowitz (2004) concernant la capacité du projet Koniambo à rendre viable l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie.

Pour générer de nouvelles ressources, on peut également envisager l'instauration d'une zone franche d'exportations³². Une fiscalité spéciale pourrait permettre d'attirer des entreprises qui produiraient à partir d'inputs détaxés et en utilisant la main d'œuvre locale. Les gains pour la Nouvelle-Calédonie correspondraient essentiellement à une masse salariale supplémentaire, ainsi qu'à des recettes fiscales (sauf à imaginer une fiscalité nulle). Des gains moins quantifiables concerneraient les transferts de compétences, ainsi qu'une baisse des prix pour la part de la production de la zone franche non exportée. Une autre piste est le développement du tourisme. Bien qu'il s'agisse d'un objectif affiché de politique économique, les obstacles économiques sont nombreux : distance et niveau moyen des prix. Stimuler le développement touristique pourrait passer par une baisse des prix locaux. On en reviendrait ainsi à la thématique de la dévaluation, qui s'insérerait alors dans une politique mixte change / tourisme (et limiterait l'ampleur du choc de paupérisation évoqué supra).

La question de la dévaluation peut aussi s'apprécier au regard de l'objectif interprovincial de rééquilibrage, fixé dans l'accord de Nouméa. Dès lors que les caractéristiques spatiales sont hétérogènes, l'impact d'un changement de parité n'est pas uniforme. Ainsi, dans l'hypothèse d'une dépréciation de l'euro, CEROM considère que « Il faut noter, toutefois, que cet avantage tiré d'une monnaie faible n'est pas vérifié au niveau de l'ensemble du territoire. » (CEROM, 2008). L'étude précise de ces impacts différenciés mériterait ainsi une analyse en économie spatiale.

Références bibliographiques

- Akram Q., F., 2003, "Real equilibrium exchange rates for Norway" in Eitrheim Ø., Gulbrandsen K., 2003, Explaining movements in the Norwegian exchange rate, Norges Bank Occasional Papers, N° 32, 53-86.
- Artus J., 1978, "Methods of assessing the long-run equilibrium value of an exchange rate", *Journal of International Economics*, 8, 277-299.
- CEROM, 2005, *La Nouvelle-Calédonie en mouvement*, Nouméa, 47 pages.
- CEROM, 2008, *Les défis de la croissance calédonienne*, Nouméa, 60 pages.
- CEROM, 2012, *Comparaison des prix entre la Nouvelle-Calédonie et la métropole*, Octobre, 4 pages.
- Chambre Territoriale des Comptes de la Nouvelle-Calédonie, 2008-a, *Rapport d'observations définitives établi à la suite de l'examen de la gestion du GIE « Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud »*, 7 novembre 2008, 51 pages.
- Chambre Territoriale des Comptes de la Nouvelle-Calédonie, 2008-b, *Rapport d'observations définitives établi à la suite de l'examen de la gestion des recettes fiscales et douanières de la Nouvelle-Calédonie*, 13 novembre 2008, 74 pages.
- Clark P., MacDonald R., 2000, "Filtering the BEER – A permanent and transitory decomposition", IMF Working Paper, N° 144.
- Colacelli M., (2008) "Export Responses to Real Exchange Rate Fluctuations: Development Status and Exported Good Effects," unpublished manuscript, Barnard College and Columbia University, New York.

³² Notons qu'il s'agit là d'un élément central du projet de loi pour *le développement économique et la promotion de l'excellence outre-mer*, dont le titre 1 est intitulé « création des zones franches globales d'activités et autres mesures de soutien à l'économie et aux entreprises » (exposé des motifs des articles du projet de loi, février 2008).

- Dropsy V., Montet, C. Poirine, B., 2007, *Les effets d'une introduction de l'euro en Polynésie Française et en Nouvelle-Calédonie*, Rapport du projet de recherche subventionné par le Ministère de l'Outre-mer (2005-2007), Université de la Polynésie Française, 106 pages.
- Egert B., 2004, "Assessing equilibrium exchange rates in CEE acceding countries: Can we have DEER with BEER without FEER? A Critical Survey of the Literature", BOFIT Discussion Papers, N° 1, 82 pp.
- Farvaque E., 2002, « Quels choix monétaires pour la Nouvelle-Calédonie ? », Chapitre 5 in Cécile Perret éditeur, *Enjeux Économiques de la Nouvelle-Calédonie*, 2002, Presses Universitaires de Grenoble, pp. 119-136.
- Fic T., Barrell R. and Holland D., 2007, "Entry rates and risks of the misalignment in EU8", Warsaw School of Economics, Department of Applied Econometrics Working Papers No. 7-06.
- Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie, 2004, *Rapport sur l'introduction de l'euro dans les collectivités françaises du Pacifique – Aspects juridiques et économiques*, 4 novembre.
- Horowitz L., S., 2004, "Toward a Viable Independence? The Koniambo Project and the Political Economy of Mining in New Caledonia", *The Contemporary Pacific*, Volume 16, Number 2, Fall, 287-319.
- IEOM, 2005, *La Nouvelle-Calédonie en 2004*, Rapport annuel, 241 pages.
- IEOM, 2011, *Rapport annuel de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie en 2010*, 35 pages.
- ISEE, 2009, *Budget consommation des ménages 2008 – Synthèse n° 11*, juin, 4 pages.
- Krugman P., 1989, "Differences in Income Elasticities and Trends in Real Exchange Rates", *European Economic Review*, Vol.33, No. 5, May, 1031-54.
- Obstfeld M., Rogoff K. S., 1996, *Foundations of International Macroeconomics*, MIT Press, September, 822 pages.
- Perret C., 2002, *Perspectives de développement économique pour la Nouvelle-Calédonie*, Presses universitaires de Grenoble, 160 pages.
- Poirine B., 2012, *Tahiti, une économie sous serre*, L'Harmattan, Collection Portes océanes, 196 pages.
- Syndex, 2009, *Les causes de la vie chère en Nouvelle-Calédonie – Structure des prix et des coûts*, avril, 114 pages.
- Trésorerie Générale de Nouvelle-Calédonie, 2009, *Les dépenses de l'Etat et de ses opérateurs en Nouvelle-Calédonie*, année 2008.
- Tokarick S., 2010, "A Method for Calculating Export Supply and Import Demand Elasticities", IMF Working Paper, 10/180, July.
- Williamson J., 1993, "Exchange Rate Management", *The Economic Journal*, Vol.103, No. 416, January, 188-97.

**

Annexe : Le taux de change d'équilibre sans les transferts (cas standard)

Modèle en variation

En exprimant les variables en taux de croissance (avec Δ l'opérateur de différence première d'une variable entre deux dates consécutives), nous avons la variation de la BTC (ou solde commercial) :

$$(A1) \quad \frac{\Delta BTC}{BTC} = \frac{\Delta P}{P} + \frac{\Delta X}{X} - \frac{\Delta e}{e} - \frac{\Delta P^*}{P^*} - \frac{\Delta IM}{IM}$$

Les volumes exportés et les volumes importés varient comme suit :

$$(A2) \quad \frac{\Delta X}{X} = \lambda_x \cdot \frac{\Delta Y^*}{Y^*} + E_x \cdot \frac{\Delta \varepsilon}{\varepsilon}$$

$$(A3) \quad \frac{\Delta IM}{IM} = \lambda_{im} \cdot \frac{\Delta Y}{Y} - E_{im} \cdot \frac{\Delta \varepsilon}{\varepsilon}$$

où Y et Y^* sont les PIB domestique et étranger respectivement, ε est le taux de change réel défini comme le rapport des prix des biens étrangers aux prix des biens domestiques.

$$(A4) \quad \varepsilon = \frac{e \cdot P^*}{P}$$

$$\text{ou } \frac{\Delta \varepsilon}{\varepsilon} = \frac{\Delta e}{e} + \frac{\Delta P^*}{P^*} - \frac{\Delta P}{P}$$

Les paramètres λ_x et λ_{im} sont les élasticités revenu des exportations et importations respectivement, tandis que les paramètres E_x et E_{im} sont les élasticités prix des exportations et importations respectivement.

En utilisant (A2) et (A3) dans l'équation (A1), on obtient :

$$\frac{\Delta BTC}{BTC} = \frac{\Delta P}{P} + \lambda_x \cdot \frac{\Delta Y^*}{Y^*} + E_x \cdot \frac{\Delta \varepsilon}{\varepsilon} - \frac{\Delta e}{e} - \frac{\Delta P^*}{P^*} - \lambda_{im} \cdot \frac{\Delta Y}{Y} + E_{im} \cdot \frac{\Delta \varepsilon}{\varepsilon}$$

$$(A5) \quad \frac{\Delta BTC}{BTC} = (E_x + E_{im} - 1) \frac{\Delta \varepsilon}{\varepsilon} + \left(\lambda_x \cdot \frac{\Delta Y^*}{Y^*} - \lambda_{im} \cdot \frac{\Delta Y}{Y} \right)$$

Une dépréciation du taux de change réel (hausse de ε) ou une dévaluation de la monnaie nationale (hausse de e) améliore le solde de la BTC à condition que la somme des élasticités prix (en valeur absolue) soit supérieure à l'unité (c'est la condition des élasticités critiques de Marshall-Lerner-Robinson). Le deuxième terme exprime la contrainte extérieure (Krugman, 1989) : une croissance économique nationale plus forte qu'à l'étranger se traduit par un déficit de la BTC, sauf si l'élasticité revenu des exportations est suffisamment plus élevée que l'élasticité revenu des importations.

Pour maintenir la BTC en équilibre (en partant d'une situation initiale d'équilibre), il faut :

$$\frac{\Delta BTC}{BTC} = 0 \Leftrightarrow \frac{\Delta \varepsilon}{\varepsilon} = \frac{1}{(E_x + E_{im} - 1)} \cdot \left(\lambda_{im} \cdot \frac{\Delta Y}{Y} - \lambda_x \cdot \frac{\Delta Y^*}{Y^*} \right)$$

$$(A6) \quad \frac{\Delta \bar{e}}{\bar{e}} = \left(\frac{\Delta P}{P} - \frac{\Delta P^*}{P^*} \right) + \frac{1}{(E_x + E_{im} - 1)} \cdot \left(\lambda_{im} \cdot \frac{\Delta Y}{Y} - \lambda_x \cdot \frac{\Delta Y^*}{Y^*} \right)$$

Le taux de change augmente (dévaluation ou dépréciation de la monnaie domestique) si l'inflation domestique est plus forte que l'inflation étrangère (PPA relative) ou si la croissance économique domestique est plus forte que la croissance économique étrangère toutes choses égales par ailleurs.

Modèle en niveau

$$(A1)' \quad BTC = P \cdot X - e \cdot P^* \cdot IM$$

$$(A2)' \quad X = Y^* \lambda_x \cdot \epsilon^{E_x}$$

$$(A3)' \quad IM = Y^{\lambda_{im}} \cdot \epsilon^{-E_{im}}$$

$$BTC = P \cdot Y^* \lambda_x \cdot \epsilon^{E_x} - e \cdot P^* \cdot Y^{\lambda_{im}} \cdot \epsilon^{-E_{im}}$$

$$BTC = P \cdot Y^* \lambda_x \cdot \left(\frac{e \cdot P^*}{P} \right)^{E_x} - e \cdot P^* \cdot Y^{\lambda_{im}} \cdot \left(\frac{e \cdot P^*}{P} \right)^{-E_{im}}$$

$$BTC = P^{(1-E_x-E_{im})} \cdot Y^* \lambda_x \cdot (e \cdot P^*)^{(E_x-1+E_{im})} - Y^{\lambda_{im}}$$

$$BTC = P^{-(E_x+E_{im}-1)} \cdot Y^* \lambda_x \cdot (e \cdot P^*)^{(E_x+E_{im}-1)} - Y^{\lambda_{im}}$$

$$(A4)' \quad BTC = \left(\frac{e \cdot P^*}{P} \right)^{(E_x+E_{im}-1)} \cdot Y^* \lambda_x - Y^{\lambda_{im}}$$

$$BTC = 0 \Leftrightarrow \left(\frac{e \cdot P^*}{P} \right)^{(E_x+E_{im}-1)} = \frac{Y^{\lambda_{im}}}{Y^* \lambda_x} \Leftrightarrow e^{(E_x+E_{im}-1)} = \frac{Y^{\lambda_{im}}}{Y^* \lambda_x} \cdot \left(\frac{P}{P^*} \right)^{(E_x+E_{im}-1)}$$

$$(A5)' \quad \bar{e} = \left(\frac{Y^{\lambda_{im}}}{Y^* \lambda_x} \right)^{\frac{1}{(E_x+E_{im}-1)}} \cdot \left(\frac{P}{P^*} \right)$$

Le Laboratoire de Recherches Economique et Juridique est le principal centre de recherche calédonien se concentrant sur le droit et l'environnement humain, économique et social insulaire. Le processus d'émancipation progressive du pays place la recherche juridique dans un contexte institutionnel inédit et soulève, pour l'analyse économique, des questions spécifiques en termes de viabilité des activités, comme de mesure des inégalités.

La problématique humaine a une importance essentielle en Nouvelle-Calédonie, au vu de l'histoire de son peuplement et de l'instabilité de ses statuts successifs. L'égalité des différents statuts civils, le rapport juridique complexe au sol, l'adaptation du droit du travail à la société océanienne, l'enchevêtrement des normes et des compétences juridiques, la question du droit constitutionnel calédonien, la citoyenneté ou encore le statut des peuples autochtones, forment des pistes de recherche particulières à la Nouvelle-Calédonie. Il est également temps de faire un bilan des Accords de Matignon (1988) et de Nouméa (1998). L'optique est de mesurer le rééquilibrage, qui est le critère essentiel d'évaluation de l'action publique.

La voie d'un développement soutenable nécessite d'assurer l'intégration de l'ensemble des communautés au système d'échanges économiques, afin d'assurer une répartition des bénéfices de la croissance et de la rente minière. En raison de l'existence des grandes réalisations industrielles, les problématiques de la mine, du nickel, de la protection de la biodiversité terrestre et maritime comme du droit de l'urbanisme et de la construction sont fortement privilégiées.

L'autre champ d'analyse proposé concerne les relations économiques de la Nouvelle-Calédonie avec la Métropole. La question des transferts financiers, au travers de l'étude des finances publiques et de la fiscalité, est essentielle. L'émancipation prévue par l'Accord de Nouméa pose la question des ressources propres que la Nouvelle-Calédonie devra générer. L'étude des réformes fiscale et monétaire découle de ce questionnement.

L'équipe entend favoriser une recherche non seulement fondamentale, mais aussi appliquée, sur les aspects économiques et juridiques des politiques locales liées aux activités humaines et industrielles en Nouvelle-Calédonie. Dans cette optique, les membres de l'équipe favorisent les ouvertures internationales par des collaborations avec les universités anglo-saxonnes de la zone, les institutions régionales (AUF, CPS, PROE) ou les agences de moyens (CNRT, GOPS).

Le LARJE édite une série de *Working-Papers (Les Cahiers du LARJE)*, et organise régulièrement des séminaires et des manifestations nationales et internationales (*Colloque sur le droit constitutionnel calédonien, colloque sur le transfert de la compétence normative en droit civil et en droit commercial, colloque sur le patrimoine naturel et culturel de la Nouvelle-Calédonie, récemment*).

Le site Web (<http://larje.univ-nc.nc>) est une source de documentation très riche, qui offre, par mots clés, le libre accès aux résultats de la recherche, comme aux débats de société qui traversent la Nouvelle-Calédonie et l'Outre-mer.

Le LARJE constitue désormais un centre de réflexion incontournable dans le débat public et ses travaux participent pleinement à l'analyse et à la compréhension de l'évolution institutionnelle du pays, des enjeux de son développement humain et économique, comme des nécessités de réduire les inégalités pour en garantir la stabilité sociale et politique.

Les membres de l'équipe

- ✓ Guy Agniel, Professeur des universités en droit public
- ✓ Elisabeth Alma, Maître de conférences en sciences de gestion (en délégation)
- ✓ Jocelyn Bénéteau, Maître de conférences en droit public
- ✓ Céline Castets, Professeur en droit privé et sciences criminelles (en délégation)
- ✓ Mathias Chauchat, Professeur des universités en droit public, directeur de l'équipe
- ✓ Etienne Cornut, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles
- ✓ Isabelle Dauriac, Professeur en droit privé (en délégation)
- ✓ Jean-Florian Eschylle, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles
- ✓ Bernard Grand, Professeur en sciences de gestion (en délégation)
- ✓ Gaël Lagadec, Maître de conférences en sciences économiques
- ✓ Nadège Meyer, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles
- ✓ Guylène Nicolas, Maître de conférences en droit public (en délégation)
- ✓ Catherine Ris, Maîtresse de conférences en sciences économiques

Précédents numéros des Cahiers du Larje

Catherine Ris, 2012, « Les inégalités ethniques dans l'accès à l'emploi en Nouvelle-Calédonie », *Cahiers du Larje*, n° 2012-2, novembre, 20 pages.

Mathias Chauchat, Gaël Lagadec & Olivier Sudrie, 2012, « Nickel et solidarité inter-générationnelle », *Cahiers du Larje*, n° 2012-1, mars, 44 pages.

Laure Hadj, Gaël Lagadec, Gérard Lavigne & Catherine Ris, 2011, « Les inégalités ethniques devant l'école en Nouvelle-Calédonie », *Cahiers du Larje*, n° 2011-2, octobre, 32 pages.

Gaël Lagadec, 2011, « Insularité et vie chère : faut-il produire ou importer ? – Analyse politique du débat en Nouvelle-Calédonie », *Cahiers du Larje*, n° 2011-1, février, 19 pages.

Gaël Lagadec & Catherine Ris, 2010-c, « Les grands enjeux économiques de la réforme fiscale en Nouvelle-Calédonie », *Cahiers du Larje*, n° 2010-4, décembre, 63 pages.

Gilles Harbulot & Mathias Chauchat, 2010, « Le service public, un outil de la desserte aérienne et maritime intérieure à la Nouvelle-Calédonie ? L'exemple de la province des Îles Loyauté », *Cahiers du Larje*, n° 2010-3, novembre, 18 pages.

Gaël Lagadec & Catherine Ris, 2010, « Les territoires français du Pacifique face à la crise des subprimes : des réponses différenciées », *Cahiers du Larje*, n° 2010-2, novembre, 29 pages.

Gaël Lagadec & Catherine Ris, 2010, « Reform of indirect taxation and VA-based employer contribution – New Caledonia on its way to social VAT? », *Cahiers du Larje*, n° 2010-1, septembre, 18 pages.